



Statut expatrié contrat international Suisse et impôts

Par **gmao**, le **30/09/2014** à **14:50**

Bonjour,

Voilà bientôt presque 8 années que je travaille offshore, statut expatrié, contrat international Suisse filiale à 100% de la maison mère établie en France siège social Massy et la direction à Montparnasse.

J'ai toujours exercé mon activité dans des pays étrangers activité prospection de ressources naturelles pendant plus de 183 jours / an.

J'ai jusque cette année toujours été exonéré d'impôts mais voila que cette année je dois payer des impôts (mais sans aucun redressement fiscal).

Pensez vous qu'il s'agisse d'une erreur de mon centre des impôts ou dois-je vraiment payer ces impôts du fait que mon employeur est établie en Suisse?

Cdlr